

## Riviera-Chablais

# «La Municipalité a joué contre la télécabine»

**Les Diablerets**  
La Municipalité a mis fin aux négociations avec les opposants à Isenau. Ultime salve d'arguments

David Genillard

Vendredi, la Municipalité d'Ormont-Dessus a écrit à la famille Anex, qui s'oppose avec Pro Natura Vaud à la télécabine d'Isenau. Elle indique qu'elle informera l'Office fédéral des transports (OFT) que «les démarches n'ont pas abouti au retrait des oppositions». Formellement, l'OFT devra se prononcer sur ces oppositions et pourrait décider de les lever, ouvrant alors la voie vers une deuxième procédure au Tribunal cantonal - un recours des mêmes opposants étant déjà pendant sur le plan partiel d'affectation d'Isenau. Les Anex ont répliqué par une lettre ouverte (disponible *in extenso* sur [www.24heures.ch](http://www.24heures.ch)) dans laquelle ils rendent la Municipalité responsable du fiasco. Largement visé, le syndic Philippe Grobéty n'a pas souhaité répondre aux questions formulées dans ce courrier et que nous reproduisons ici.

**«Pourquoi rien n'a été fait pour faire respecter les règles de circulation?»**

La grande pierre d'achoppement, c'est la route menant à Isenau, «à vocation strictement agricole, ce qui a permis d'obtenir les fonds du Canton et de la Confédération pour sa construction», rappellent les opposants. «La Municipalité avait motivé sa demande de subventions en affirmant que le projet n'était pas motivé par des besoins touristiques mais par la nécessité d'un accès correct aux pâturages», souligne Me Jean Anex.

«Pourquoi la Municipalité n'a-t-elle rien fait depuis 2004 pour faire respecter les règles de circulation?» «Rien?» Le mot semble exagéré: la Municipalité a installé une barrière pour restreindre l'accès, sabotée après un jour. «Elle n'a rien fait pour la remettre en état, allant jusqu'à distribuer des autorisations de passage pour des activités touristiques», réagit Sébastien Anex. «Une photo prise récemment montre plus de 20 voitures devant un chalet voisin, il y a quelques jours», ajoute son père, Jean. Dans un communiqué à paraître jeudi, la Municipalité



L'Office fédéral des transports devra se prononcer sur les dernières oppositions à la reconstruction Isenau. CHANTAL DERVEY

regrette cette position, rappelant qu'elle s'est engagée auprès des opposants «à faire respecter la signalisation en place et à ne laisser passer que le trafic agricole et les bordiers. Cette proposition n'a malheureusement pas suffi.»

**«Pourquoi le bénéfice d'Isenau a-t-il été dilapidé?»**

En 2012, la société Télé-Diablières (TD), qui a exploité les remontées d'Isenau et du Meilleret dès 2006 et jusqu'à leur rachat par Télé-Villars-Gryon en 2015, reverse 2,5 millions de francs de dividendes à ses actionnaires. «Pourquoi l'entier du bénéfice d'exploitation des remontées mécaniques a-t-il été dilapidé [...], alors qu'il aurait fallu faire de solides provisions pour le renouvellement d'Isenau? Le syndic n'était-il pas administrateur de la société au moment de cette décision?»

Premier élément de réponse: le syndic s'était prononcé contre cette distribution de dividendes. Directeur de cette société puis de TD, Jean-Paul Jotterand conteste également: «Hormis la Commune

qui a touché environ 130 000 francs, il n'y a pas eu d'argent versé aux investisseurs de Diablerets Vrai Village de Montagne (*ndlr: propriétaires des installations*), mais des écritures comptables au sein du groupe, en vue du rapprochement avec Télé-Villars-Gryon. Le bénéfice d'exploitation n'a pas été «dilapidé» mais a constamment été réinvesti - pour la construction ou la rénovation d'installations, par exemple téléskis d'Ayerne et Palette ou canons à neige.» En 2013, TD avait déboursé 950 000 fr. pour la télécabine d'Isenau afin de permettre la prolongation de la concession de deux ans. «En moyenne, l'ancienne société d'Isenau (*ndlr: dont Me Anex a été administrateur durant près de vingt ans*) versait 50 000 francs de dividendes annuels. Et plus rien depuis 2006.»

**«Pourquoi l'étude de rentabilité n'est apparue qu'en mai?»**

Pour prétendre à une aide cantonale, la Municipalité doit apporter

la preuve de la rentabilité d'Isenau. Elle n'a été livrée qu'en mai, émettant un préavis défavorable, concluant à un déficit annuel dépassant les 200 000 francs. «Pourquoi cette étude n'est-elle apparue, et comme par hasard pas rendue publique, qu'à fin mai 2018, alors qu'elle aurait dû être jointe aux dossiers soumis à enquêtes publiques?» Dans le même ordre d'idées, la famille Anex relève que, «contrairement à ce qu'elle a fait croire via les médias, la Municipalité n'a pas déposé à temps une demande de prolongation de la concession auprès de l'OFT». Pour les opposants, les raisons de ces manquements sont claires: «Les autorités ormonnaises ont joué contre Isenau. Nous avons proposé des solutions en 2004 et 2016, quasiment sans contrepartie financière; les engagements pris n'ont pas été tenus. Nous avons encore une solution en ce mois d'août, mais voilà, la Municipalité n'a-t-elle pas tout fait volontairement capoter et ce, depuis des années?»

## La Côte

## Lutter contre le cancer par la pratique du sport

**Morges**  
Catherine Ormond s'investit afin de faire reconnaître le sport comme thérapie. En rémission d'un cancer, Nathalie Landraud témoigne

«Le cancer a emporté plusieurs de mes proches, ce qui m'a encouragée à vouloir en apprendre plus sur ce type de maladie, mais également à promouvoir le sport comme une thérapie efficace contre les problèmes de santé», explique Catherine Ormond. Titulaire d'un brevet de monitrice Sport Santé (surpoids et cancer), elle anime depuis plusieurs années des programmes d'activités physiques à Morges. «Une des participantes m'a un jour confié qu'elle s'était fait retirer une tumeur et que la course à pied l'avait aidée à surmonter cette épreuve.»

Cette idée est parfois mal perçue, mais il faut la développer, estime la quadragénaire. «On peut exercer une activité sportive en étant malade, c'est une question de dosage.» Et de préciser: «Le mental et le physique sont deux choses indissociables. En allant courir régulièrement et progressivement, une personne atteinte du cancer se prouve à elle-même qu'elle est capable de se surpasser. Ce qui lui donne la confiance nécessaire pour affronter sa maladie.»

Également formée en anatomie et physiologie, Catherine Ormond a fondé en début d'année avec Melda Oztruk, une de ses amies, l'association Makee. «Son but est de promouvoir les activités sportives adaptées et de favoriser une prise de conscience pour les personnes concernées.»

Coachée par la Morgienne depuis quelques semaines, Nathalie Landraud témoigne: «Je suis en rémission d'un cancer de l'utérus en-

domètre diagnostiqué à 46 ans, en mars 2017. Après m'être empêchée de parler de ma maladie et de mes angoisses de récurrences, je suis actuellement en arrêt de travail depuis le mois d'avril pour dépression post-cancer, avec de sérieux problèmes cognitifs (mémoire, concentration et conceptualisation) dus à un trop-plein d'émotions négatives.»

Sa rencontre avec la fondatrice de Makee l'a beaucoup aidée. «Il s'agissait pour moi de sortir à la fois du stress de la maladie et de trouver un chemin de guérison plus efficace que celui pratiqué par le consensus médico-social actuel, poursuit Nathalie Landraud. J'apprends aussi à me réapproprier mon corps après mon opération et à combattre mes sentiments négatifs. Je découvre que le sport me profite tant sur le plan physique que psychique. C'est impressionnant!»

Nombreuses sont les personnes atteintes ou en rémission de cancer pour qui la pratique du sport est synonyme de bienfait. En plus de les accompagner à travers l'association Makee, Catherine Ormond souhaite trouver un endroit où elles pourraient se rencontrer. «Idéalement, j'aimerais pouvoir disposer d'un lieu dans la région du pied du Jura pour y installer un centre qui posséderait une salle pour des séances de sport, mais aussi une cafétéria où l'on pourrait se réunir et échanger. Partager son expérience et entendre celle des autres est utile pour le moral.»

Des projets plein la tête, la Morgienne espère pouvoir aider encore de nombreuses personnes. «Il faudrait changer les choses. Notamment promouvoir les ordonnances de sport et faire en sorte que les séances soient remboursées par les assurances, détaille-t-elle. C'est un long chemin et je sais que certains médecins ne sont pas favorables à cela, mais je compte faire tout mon possible pour être entendue.» **S.R.**



La coach Catherine Ormond (à g.) avec Nathalie Landraud, qui est en rémission d'un cancer. JEAN-PAUL GUINNARD

## Le cœur du festival a dû déménager au centre-ville

**Nyon**  
L'Usine à Gaz étant en chantier, le faro s'est trouvé un autre lieu central

Les Théâtres d'été, ancêtres du Festival des arts vivants (far<sup>o</sup>), sont nés dans les murs de l'Usine à Gaz (1984) bien avant qu'elle soit transformée et inaugurée (1995). Jusqu'à la 33e édition du festival en 2017, le lieu de rencontre et la billetterie se sont toujours situés dans son enceinte, au bord du lac à Nyon.

En chantier pour deux ans, l'Usine à Gaz est indisponible. Le faro a donc dû déplacer son lieu de vie au centre-ville, entre la salle communale et la salle des Marchandises, où se déroulera la majorité des spectacles.

Comme pour Visions du Réel, la rue des Marchandises est fermée à la circulation. «Nous nous sommes demandé comment habiter ce vaste espace afin de recréer un lieu convivial, accueillant et vivant», raconte la directrice, Véronique Ferrero Delacoste. Laquelle a fait appel à son mari architecte.

«On s'est basés sur le titre de cette édition, «Renvoyer», explique Bernard Delacoste. On a donc imaginé des vis-à-vis. On a utilisé le fait que les deux salles se font face et on a créé une croix, avec d'un côté, la tente où il y aura le restaurant, et de l'autre un grand gradin, avec, au milieu, des tables pour s'asseoir et boire un verre.» Côtés lac et Jura, deux espaces libres d'accès seront dédiés à des performances d'artistes. Début du festival ce vendredi. **Y.M.**

PUBLICITÉ

24 heures

Partenaire média

# SEPTEMBRE MUSICAL

Festival de musique classique  
Montreux-Vevey

08.09 2018  
YOUTH ORCHESTRA OF BAHIA

RÉSERVEZ VOS BILLETS DÈS  
MAINTENANT AU 021 962 80 05  
OU SUR :

SEPTMUS.CH

\*Offre non rétroactive valable jusqu'au 20.08.2018 sur une sélection de places, uniquement par téléphone et sur notre site internet.

40%  
DE RABAIS AVEC  
LE CODE AVANTAGE  
LEGATO

### Vevey

#### Le Grand Hôtel du Lac fête 150 ans

À Vevey, le Grand Hôtel du Lac célébrera ses 150 ans le 9 septembre en présence des autorités cantonales et communales. Construit en 1868 sur les rives du lac Léman. L'établissement cinq étoiles associe aujourd'hui le charme Belle Époque au confort moderne. Sa cinquantaine de suites offre toutes une vue imprenable sur le port, le lac et les Alpes françaises. L'établissement avait été entièrement rénové en 2006 et décoré par le designer star Pierre-Yves Rochon. À l'occasion du 150e anniversaire de cette année, l'hôtel de luxe a créé son propre vin. **C.B.**

### Les Paccots

#### La nuit des chauves-souris

Le public est convié à venir découvrir les chauves-souris au travers de postes animés par des biologistes le 24 août autour du lac des Joncs. Départs entre 20 h et 21 h 30. Animation gratuite sans inscription. Accès: depuis le centre des Paccots, suivre «Lac des Joncs». Parking à disposition aux Véroillys, puis petit trajet à pied jusqu'au lac (environ 200 m). Cette action est menée avec la collaboration du groupe fribourgeois pour l'étude et la protection des chauves-souris FriBAT. Informations: tél. 021 948 84 56 ou Internet [www.fribat.org](http://www.fribat.org) ou [www.les-paccots.ch](http://www.les-paccots.ch) **C.B.**